



// COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 20 juillet 2026

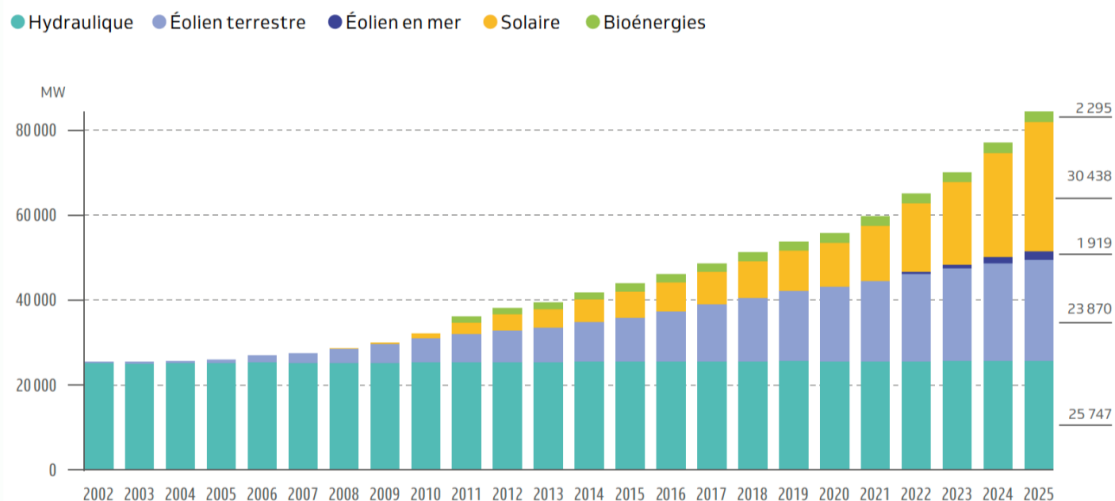
Les énergies renouvelables ont couvert 33,2 % de la consommation d'électricité de la France en 2025

Publication du Panorama de l'électricité renouvelable au 31 décembre 2025

La production renouvelable a couvert 33,2 % de la consommation d'électricité de la France métropolitaine au cours de l'année 2025 et a représenté 27 % de la production totale d'électricité. Elle s'est établie à 148 TWh (contre 150 TWh en 2024), cette légère baisse de la production étant principalement due à la baisse de la production d'hydroélectricité (qui avait connu des conditions particulièrement favorables en 2024).

La puissance totale du parc électrique EnR – hydroélectricité, éolien, solaire photovoltaïque et bioénergies confondus – s’élève, fin 2025, à environ 84,3 GW. Cela représente une hausse de plus de 7,2 GW sur l’année 2025 (+ 5,9 GW de solaire photovoltaïque, + 0,9 GW d’éolien terrestre, + 0,4 GW d’éolien en mer).

Évolution de la puissance installée*



* Les données relatives à la filière bioénergies ne sont pas disponibles avant 2012

Solaire photovoltaïque

Avec 5 941 MW raccordés l’année dernière, la puissance du **parc solaire** s’élève à 30 438 MW au 31 décembre 2025. **La filière solaire a ainsi contribué à couvrir la consommation électrique annuelle de la France métropolitaine à hauteur de 7,4 %, avec 32,9 TWh produits en 2025 (+ 32,7 % par rapport à 2024). Le taux de couverture varie au cours de l’année, étant plus élevé en été.**

Éolien terrestre

Le **parc éolien terrestre** atteint 23 870 MW de capacités de production au 31 décembre 2025, soit une croissance de 883 MW. **La filière a produit un volume de 43,9 TWh au cours de l’année 2025, en hausse de 2,5 % par rapport à l’année 2024. Le taux de couverture annuel de la consommation de la France métropolitaine par l’éolien terrestre s’établit à 9,8 % pour l’année 2025.**

Éolien en mer

Fin 2025, la puissance totale installée du **parc éolien en mer** atteint 1 919 MW (+ 415 MW par rapport à 2024). La filière a produit 5,7 TWh sur les douze derniers mois (+43,3 % par rapport à 2024) du fait de la montée en puissance du parc. **Le volume de production de l'éolien en mer a représenté 1,3 % de la consommation française sur l'année.**

Hydroélectricité

Le **parc hydroélectrique** est stable avec une puissance installée de 25 747 MW. **La production hydroélectrique renouvelable 1 s'est élevée à 56,7 TWh en 2025, en baisse par rapport à 2024 (-19,2 %). Le volume de production d'hydroélectricité renouvelable a représenté 12,7 % de la consommation en France métropolitaine pour l'année 2025.**

Bioénergies électriques

La **filière des bioénergies électriques** (incluant la production à partir de déchets) atteint une puissance installée de 2 295 MW, avec 14 MW de nouvelles capacités. **Sa production renouvelable s'est élevée à 8,9 TWh sur l'année 2025, en hausse de 2,5% par rapport à 2024. La filière couvre ainsi 2 % de l'électricité consommée en 2025 en France métropolitaine.**

Stockage

La **filière du stockage d'électricité par batteries** continue sa dynamique de raccordement avec **1 617 MW raccordés à fin 2025, dont 410 MW installés en 2025**. Les installations devraient continuer à s'accélérer en 2026, comme en témoigne la forte dynamique des derniers trimestres (+195 MW au T3 2025 et +154 MW au T4 2025).

Ces résultats sont issus du Panorama de l'électricité renouvelable au 31 décembre 2025, élaboré par le Syndicat des énergies renouvelables (SER), RTE, Enedis et l'Agence ORE (Opérateurs de Réseaux d'Énergie). Ce document

est complété d'un supplément technique sur les technologies pour la production d'électricité renouvelable.

[Télécharger le Panorama de l'électricité renouvelable au 31 décembre 2025](#)

[Télécharger le descriptif des technologies pour la production d'électricité renouvelable](#)

Le **Syndicat des énergies renouvelables** (SER) regroupe plus de 500 adhérents, représentant un secteur générant plus de 166 000 emplois. L'organisation professionnelle rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : bois-énergie, biocarburants, éolien, énergies marines, gaz renouvelables, géothermie et pompes à chaleur, hydroélectricité, solaire et valorisation énergétique des déchets. Le **SER** a pour mission de défendre les droits et les intérêts de ses membres et de resserrer les liens qui les unissent, notamment pour développer la filière industrielle des énergies renouvelables en France et promouvoir la création d'emplois et de valeur ajoutée sur le territoire national.